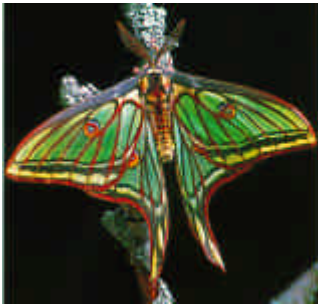


SIGOYER

Hautes -Alpes



Julien

BULLETIN MUNICIPAL N°14
JUILLET 2002

LE MOT DU MAIRE ...

La commune, cette parcelle de la nation, a toujours suscité un attachement privilégié chez ceux qui y vivent. Elle est, par excellence, le premier lien social que connaissent les hommes, le premier creuset d'une démocratie vécue et la première école de la citoyenneté.

Au cœur de cette démocratie locale, les élus, conseillers municipaux et maire affirment, dans la diversité des tâches quotidiennes, avec leur volonté de progrès, un constant attachement aux valeurs républicaines.

C'est aussi le fait de chaque citoyen qui peut avoir à les défendre quand elles sont menacées ; ce fut le cas du 2^{ème} tour de l'élection présidentielle qui révélait la fragilité de la construction républicaine, considérée trop facilement comme acquise et définitive.

Le citoyen ne peut plus être qu'un simple consommateur de droits, il ne doit pas oublier la contrepartie des valeurs collectives et se garder des facteurs de destruction que sont le racisme, la discrimination et l'intolérance.

Des moments forts nous rassemblent : 14 juillet, 8 mai, 11 novembre, qui nous rappellent ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour que nous vivions libres. Commémorations, Marseillaise, chants, rites et traditions ont d'abord une signification : renforcer l'idéal républicain.

C'est à nous tous qu'il incombe de vivifier les valeurs que nous avons choisies.

Alain Bonnardel

AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 29 janvier 2002

Délibérations prises :

- ? **Approbation de la révision du POS** : à la suite du rapport du commissaire enquêteur, la dernière étape de la procédure est l'approbation du POS par le conseil municipal : M. Meunier présente à l'assemblée délibérante les conclusions élaborées par la commission urbanisme, le rapport du Maire et le projet de délibération. C'est à l'unanimité que la révision du POS est approuvée.
- ? **Zonage du site de natura 2000** : après avoir rappelé la délibération prise en 1998, le Maire propose de revoir le zonage du site afin d'y inclure des zones sèches limitrophes (suivant avis du Conservatoire Botanique de Charance et de la DDAF), le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour reprendre une délibération modifiant le zonage.
- ? **Défense des intérêts communaux** : le conseil municipal donne l'autorisation au Maire de prendre toutes les dispositions pour défendre les intérêts de la commune devant le tribunal Administratif.
- ? **Acquisition foncière du domaine des Guérins** : le renouvellement du compromis de vente nécessite la prise d'une nouvelle délibération.
- ? **Réhabilitation du presbytère** : demandes de financements auprès de l'Etat, la Région et du Département.
- ? **Cantine scolaire** : une tarification dégressive est envisagée, il est demandé à la commission des affaires scolaires de réfléchir sur ce problème.



Réunion du 29 mars 2002

Délibérations prises :

- ? **Affectation des résultats de l'exercice 2001** : l'année 2001 se clôture avec un excédent de 599 002 fr sur le compte administratif de la commune et de 99 711 fr sur le compte administratif du service d'eau et d'assainissement. Ces excédents seront affectés en totalité sur leurs budgets respectifs en investissement.
- ? **Demande de subventions** : une délibération de principe est prise pour des demandes de subventions (réserve parlementaire et fonds de péréquation) sur des programmes en cours.
- ? **Création d'un poste d'agent d'entretien.**



AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 29 mars 2002 suite ...

- ? *Convention France Télécom relative aux travaux de dissimulation des lignes téléphoniques (quartier du Villard).*
- ? *Constat de conversion des marchés en cours en euros.*
- ? *Motion OGM* : la commune se positionne contre la culture des OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) en plein champ dans notre département, tout en acceptant la nécessité d'une recherche fondamentale.

Travaux école :

Ont été retenues les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montant TTC des
Chauffage	Entreprise Favier	30 453,71
Peinture	Entreprise Nobre Lopez	9 174,07
Carrelage	Entreprise Masse	6 133,09
Menuiseries aluminium	Entreprise Ariey-Bonnet	3 004,95
Stores volets	Entreprise Ariey-Bonnet	4 890,65
Menuiseries PVC	Entreprise Astragale	7 491,50



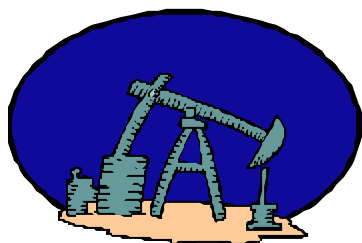
Réunion du 14 juin 2002

Délibérations prises

- ? *Etude de faisabilité d'un pôle médico-social* : la réalisation d'une résidence d'accueil adaptée aux personnes âgées est envisagée. Une étude de faisabilité sera faite en collaboration avec l'office HLM.
- ? *Etude de faisabilité de la traverse du village* : elle sera confiée aux services de la DDE, cette étude tiendra compte des objectifs fixés, à savoir :

- Sécuriser la traversée du village,
- Reprendre les réseaux (assainissement, pluvial, eau potable...),
- Refaire la voie de circulation (trottoirs, stationnement,, passages piétons...),
- Réfléchir aux différents accès (notamment à celui de la place),
- Aménager la traverse (espaces verts, éclairage, lavoir...),

- ? *Forage Fouillouse-Lardier-Sigoyer* : les travaux de forage sont terminés (voir article page 10 et 11), le conseil municipal se prononce favorablement pour la poursuite des travaux (distribution de l'eau).



AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 14 juin 2002 suite ...

? **Aménagement de l'intersection D19-VC10** (les Coqs Sud) : à la demande des riverains de la voie communale n° 10, des travaux de sécurisation sont en cours de réalisation. Une demande de subvention sera présentée au Conseil Général.

? **Indemnité de budget du trésorier de Tallard.**

? **Indemnité du Maire et des adjoints** : en application de la loi « Démocratie de proximité » 2002-276 du 27 février 2002, les indemnités du maire et des adjoints sont revalorisées.



? **Dépressage de la forêt de Céuzette** : une première éclaircie doit être réalisée en vue de la consolidation du peuplement (sur 4,5 hectares). Ce dépressage sera réalisé par l'ONF pour un coût total de 7 545 euros. Des demandes de subventions seront déposées auprès de l'Etat (50 %) et de la Région (30 %).

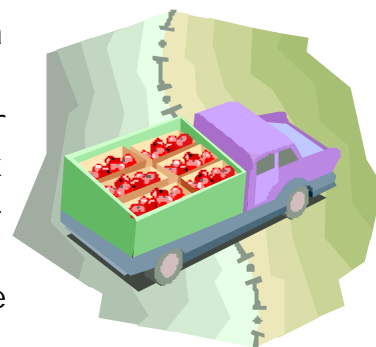
? **POS** : en concertation avec les services de l'Etat et dans un souci de densification de l'habitat (loi SRU), suppression de la surface minimum constructible pour la zone classée INAH1a située au nord, à proximité immédiate du chef-lieu. Un schéma d'aménagement cohérent devra être proposé par les propriétaires avant tout projet d'urbanisation.

? **Taxe foncière non bâtie** : il est prévu une majoration de la valeur locative des terrains classés constructibles.

? **Syndicat intercommunal d'électrification** : la redevance pour occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité est réactualisée au taux maximum.

? **Acquisition d'un véhicule communal** : un véhicule de type IVECO a été acquis par la commune (coût d'acquisition 25 644 euros HT)

? **Employé communal** : Un nouvel employé communal a été embauché par la commune, il s'agit de Guy Bordiga habitant au quartier des Parots. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale.



LE BUDGET ...

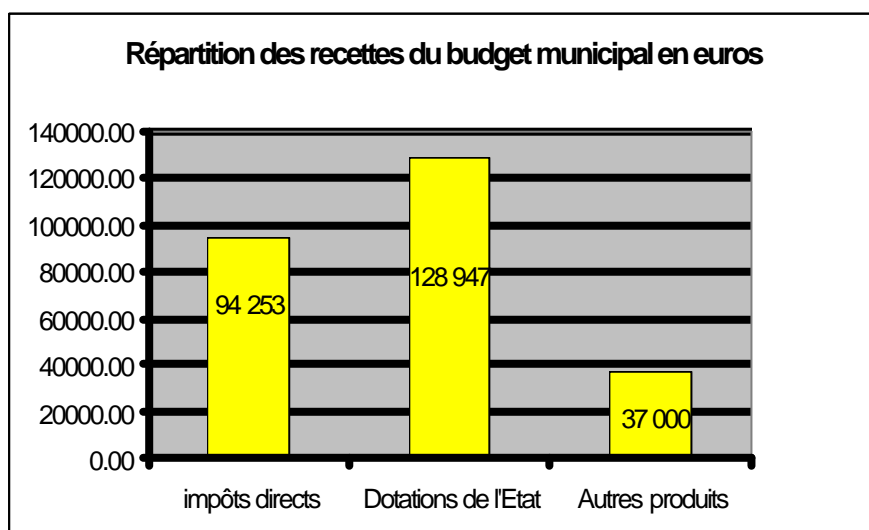
En 2002, le budget de la commune de Sigoyer s'équilibre en recettes et en dépenses à 581 839 euros :

- ✂ Les dépenses de fonctionnement sont de : 260 200 euros
- ✂ Les dépenses d'investissement de : 321 639 euros
- ✂ La pression fiscale évolue de 5 % pour l'année 2002 :
 - La taxe d'habitation passe de : 6,59 % à 6,92 %
 - La taxe sur le foncier bâti passe de : 12,01 % à 12,61 %
 - La taxe sur le foncier non bâti passe de : 69,07 % à 72,52 %
 - La taxe professionnelle passe de : 4,42 % à 4,64 %



Nous avons dû augmenter la pression fiscale de 5 % cette année, tout en étant conscients que ce chiffre est élevé mais la réduction du temps de travail, l'ouverture d'une garderie ont entraîné une augmentation des dépenses de fonctionnement qu'il a fallu « compenser » par des recettes équivalentes.

D'où proviennent les recettes de la commune ?

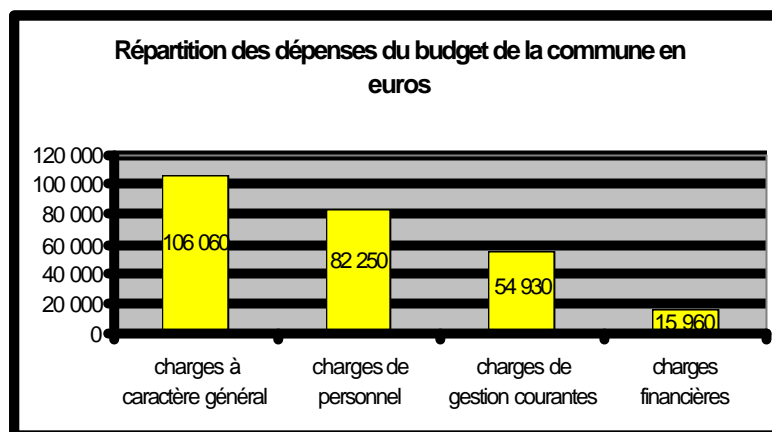


Les principales recettes de la commune proviennent des dotations de l'Etat puisque celles-ci représentent près de 50 % des recettes.

Les impôts directs ne représentent que 36 % des recettes, les 5 % de pression fiscale supplémentaires « rapportent » à la commune environ 4 500 euros.

LE BUDGET ...

Quelles dépenses financent-elles ?



- ? Les charges à caractère général concernent toutes les dépenses d'entretien (bâtiments, réseaux...), de fournitures, de chauffage, d'électricité, d'assurance...
- ? Les charges de gestion courante englobent les subventions versées aux associations, les participations communales, notamment auprès de la CCTB...

Quels investissements pour 2002 ?

Programmes	Montant TTC des travaux (prévision)	Financement	Remarques
Ecole	75 000 euros	Subventions : 45 475 euros Autofinancement : 29 525 euros	Travaux de chauffage, carrelage, électricité, menuiserie... (fin 2 ^{ème} tranche et 3 ^{ème} tranche)
Garage communal	85 500 euros	Subventions : 57 750 euros	
Lotissement d'artisans	155 000 euros	Subventions : 9 430 euros Emprunt : 120 000 euros	Programme en attente
Local vestiaire et sanitaires	50 300 euros	Subventions : 20 275 euros	
Aménagement du village	15 000 euros	Subventions : 3 940 euros	
Acquisition véhicule	27 500 euros	Autofinancement : 27 500 euros	

LE BUDGET 2002 ...

... EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour 2002 le budget eau et assainissement s'équilibre sur un total de recettes et de dépenses de 146 036 euros :

- ✗ Les dépenses de fonctionnement prévues sont de : 32 527 euros
- ✗ Les dépenses d'investissement sont de : 113 509 euros



Quelles sont les dépenses et les recettes de fonctionnement ?

Dépenses	Montant	Recettes	Montants
Fournitures (compteurs...)	3 700	Ventes d'eau	32 000
Travaux d'entretien	3 304	Excédent reporté	527
Etudes	1 500		
Redevances diverses	7 600		
Charges de personnel	4 500		
Charges financières	3 070		
Dotations aux amortissements	8 853		
Total	32 527	Total	32 527

Remarques :

- Redevances diverses : il s'agit des redevances versées à l'Agence de bassin, à l'ONF, et au FNDAE.
- Dotations aux amortissements : c'est la « part » des recettes de fonctionnement destinées à financer les investissements.
- Etudes : elles correspondent aux analyses obligatoires de potabilité de notre eau.

Quels investissements pour 2002 ?



Dépenses d'investissement	Montant	Financements prévus	Montant
Travaux sur réseau AEP*	82 948	Excédents antérieurs reportés	89 983
Etude diagnostic AEP	8 301	Excédent de fonctionnement capitalisé	14 673
Sch. directeur assainissement	6 641	Amortissement des réseaux	8 853
Périmètre de protection des captages	14 489		
Remboursement des emprunts	1 130		
Total	113 509	Total	113 509

*AEP : Aduction d'Eau Potable

Remarque :

Pour tous les travaux et études prévus, la CCTB étant maître d'ouvrage, seule la partie autofinancée par la commune apparaît dans le budget (celle-ci représente environ 20 % du montant des travaux et études pour 80 % de subventions).

LES PROJETS EN COURS ...

Forage Lardier - Fouillouse - Sigoyer

En 1999, les communes de Lardier - Fouillouse - Sigoyer ont demandé une étude de pré-faisabilité relative à la réalisation de sondages de reconnaissance hydrogéologique à transformer en ouvrage de captage.

Actuellement l'alimentation en eau potable se fait à partir de captages superficiels qui donnent satisfaction mais qui peuvent aussi être vulnérables vis à vis de certaines pollutions.



L'objectif de l'étude était donc :

1- De permettre aux communes de garder leur autonomie, éventuellement de mailler certains réseaux pour assurer une meilleure sécurité.

2- De disposer d'un rapport pertinent et argumenté pour déposer un dossier de demande de subventions.

3- De proposer plusieurs sites de sondages pour améliorer les ressources en eau de bonne qualité chimique et bactériologique.



Suite au rapport de l'hydrogéologue et l'accord des financeurs (conseil général et agence de l'eau), le site retenu est situé sur la commune de Fouillouse lieudit le Rocher noir à une altitude de 950 m (à proximité du col de Foreyssasse).

Le forage effectué par une entreprise du Vaucluse a eu lieu en mai et juin 2002 sur les bases suivantes :

§ Une tranche ferme de reconnaissance qui sert à valider la ressource en eau (débit et qualité)

§ Une tranche conditionnelle d'équipement qui correspond à la transformation des sondages en ouvrages de captage définitifs

LES PROJETS EN COURS ...

Les coûts :

Tranche de reconnaissance forage à 89 m (112mm)

§ 130 000 fr. HT soit 19 818 €

§ financement 98% (conseil général et agence de l'eau)

tranche conditionnelle d'équipement

§ 279 995 F HT 42 685 €

§ financement 40% conseil général et 60 % agence de l'eau

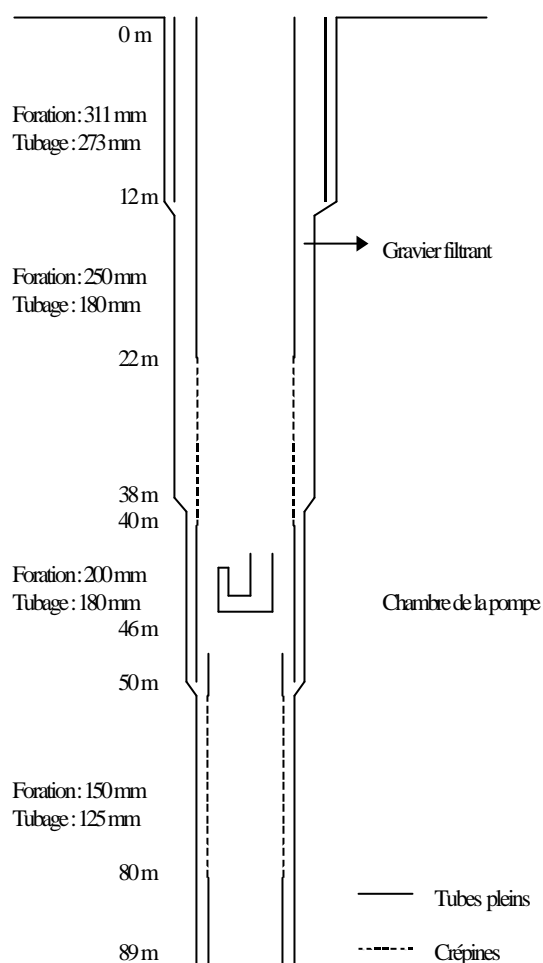
§ TVA 5.5%

A ce jour, sondage de reconnaissance et équipement ont été réalisés suivant le schéma ci-contre avec une production d'eau en continu de 5 m³ / heure et des pointes possibles jusqu'à 20 m³ / heure.

La dernière étape sera la connexion aux réseaux existants pour les trois communes concernées.

Cette opération nécessite une étude technique pour la réalisation, l'accord des financeurs, et la validation du projet par les conseils municipaux concernés.

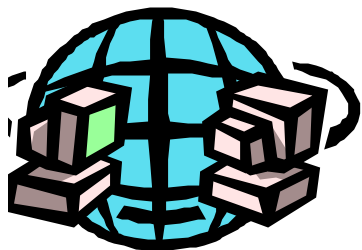
Schéma



COMMUNIQUER ...

Satisfaire un besoin d'information...

Au travers du présent Bulletin Municipal, la « commission information », apporte une information riche et vivante sur la vie de notre village. Chaque édition de ce bulletin semble très attendue et bien appréciée par nos concitoyens. Certains souhaiteraient même une publication plus fréquente afin de disposer d'une information mieux actualisée. Je pense que pour le moment, il est illusoire d'espérer une meilleure périodicité du bulletin compte tenu de l'important travail de rédaction, de composition et d'édition demandé aux rédacteurs bénévoles et encore trop peu nombreux...



A une époque où les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) apportent les moyens d'une communication rapide et efficace, le Conseil Municipal souhaite que nos concitoyens puissent accéder à une information rapide et aussi complète que possible sur les décisions et les projets qui guident son action.

Cette information directe et documentée doit permettre à chaque administré d'être objectivement informé afin de mieux comprendre les options prises par la municipalité et les moyens mis en œuvre pour les réaliser. C'est une des raisons de la création du site Internet de la commune de Sigoyer. Certes, l'accès à « Internet » n'est pas encore possible pour tous mais nous pensons que celui-ci va rapidement se développer. Rappelons que l'un des objectifs de l'association « Net@Sigo » est l'initiation aux NTIC. Pour ceux qui ne disposent pas de matériel, ils peuvent venir consulter le site municipal à l'association.

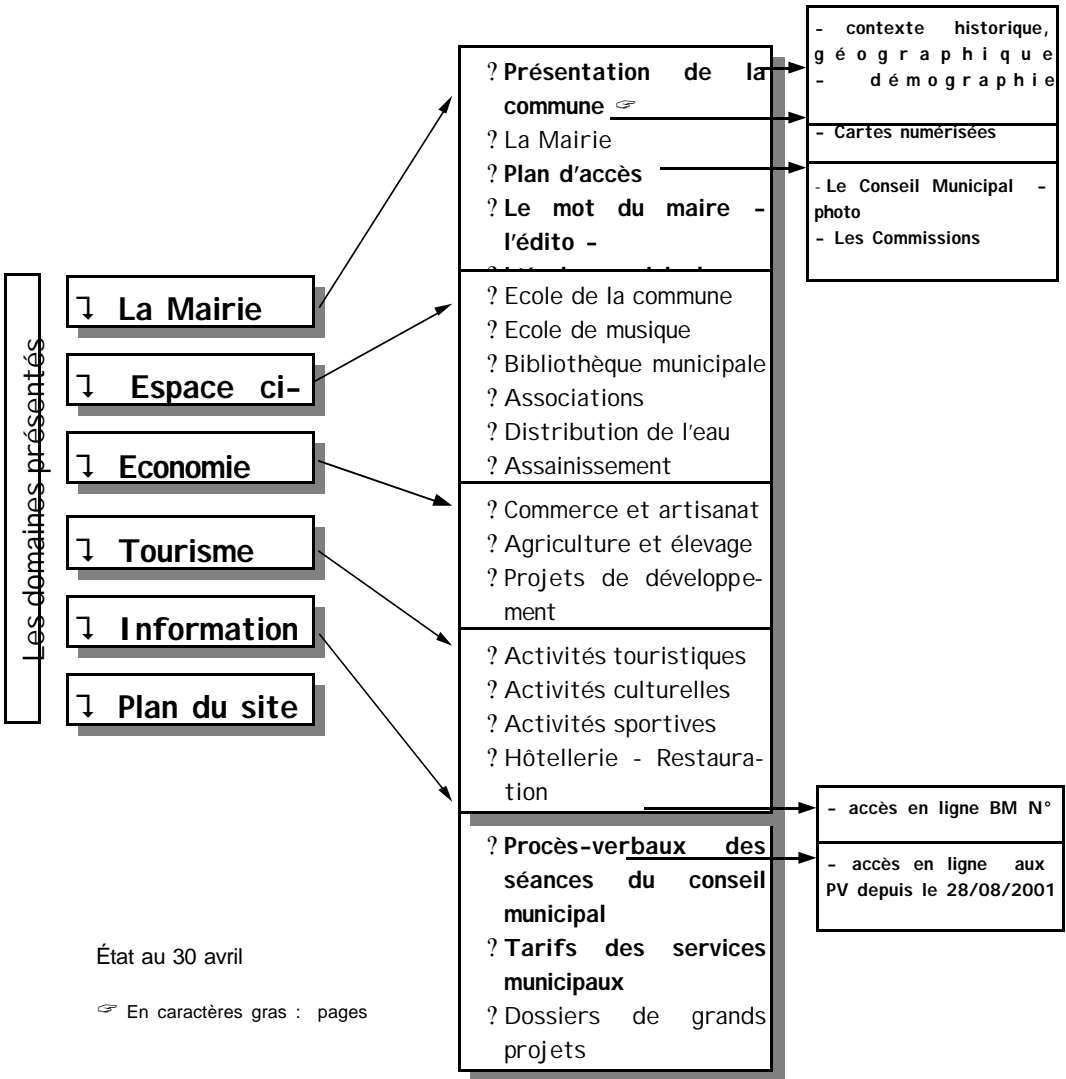
Bien plus qu'une simple vitrine ou qu'un gadget, nous avons aussi conçu ce site avec un triple objectif :

- **Rassembler dans une base de données locale le maximum d'informations et de documents** qui permettent à chaque administré d'avoir une connaissance objective des réalités de notre petite commune rurale et de son fonctionnement.
- **Concourir à développer le dialogue** en devenant un lieu de production et d'échange d'informations que transmettent les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle. C'est aussi une certaine façon de mieux nous connaître les uns les autres.
- **nous faire connaître** afin d'attirer de nouvelles vocations nécessaires au développement économique et de sensibiliser à nos atouts touristiques un nouveau public adepte du tourisme vert ou sportif, respectueux de l'environnement et de la ruralité.

Ce site, conçu et réalisé par des bénévoles, **sans but commercial ni prosélytisme quelconque**, permet de toucher un large public comme les résidents non permanents ainsi que les touristes potentiels. Il a l'avantage de s'affranchir de la distance et du temps. Cependant nous sommes conscients de sa virtualité et restons très attachés à la production écrite qui participe à nourrir la mémoire de notre village. Ainsi ce site vient-il compléter notre Bulletin Municipal et n'est pas appelé à le remplacer.

Suite page 14 ...

plan du site officiel de la Mairie de Sigoyer
<http://www.mairie.sigoyer.com>



COMMUNIQUER ...

... Suite de la page 12

La clé de son enracinement repose sur sa qualité et son intérêt qui dépendent de la richesse et de la diversité de l'information disponible ainsi que sur sa mise à jour régulière. C'est pourquoi, nous souhaitons vivement l'ouvrir à tous nos concitoyens. Chacun se doit d'apporter les informations ou les commentaires susceptibles de l'enrichir. Toute information ou suggestion est la bienvenue et est à adresser par courrier à la Mairie de Sigoyer. Nous proposons également aux divers artisans et commerçants Sigoyards de réaliser les liens vers leurs sites professionnels. La demande est à déposer en Mairie.

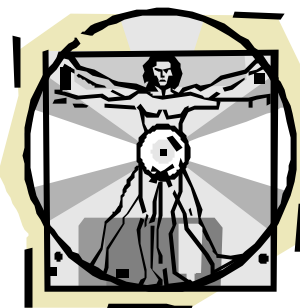
Dans cette attente, à bientôt sur <http://www.mairie.sigoyer.com> !

Michel MEUNIER

LA MÉMOIRE DOIT RESTER « LA SENTINELLE DE L'ESPRIT ».

Placée sous le Haut Patronage du Président de la République, reconnue d'utilité publique, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (article page suivante) mène son action avec le concours de toutes les associations de déportés et internés. Les objectifs qu'elle s'est fixés sont les suivants :

- ? **pérenniser** la mémoire de la Résistance, de la Déportation et de l'Internement organisés entre 1933 et 1945 par le régime nazi et ses alliés, des génocides des juifs et des tsiganes, des exactions de tout genre perpétrées sur les populations soumises à leur domination.
- ? **participer** ainsi à la défense et au développement des idéaux de Paix, de Liberté, de dignité de la personne humaine, des droits de l'Homme, ainsi qu'à l'élargissement du champ d'action de la médecine de catastrophe, et de ses prolongements (Post Traumatic Stress Disorders).
- ? **apporter**, par suite, une contribution spécifique au service de l'Humanité.
- ? **sauvegarder** les archives et les sites historiques, camps et autres lieux de mémoire.
- ? **poursuivre** les recherches, études et publications historiques et médico-sociales.
- ? **participer** à l'enseignement de la mémoire dans les milieux scolaires et extra-scolaires.
- ? **constituer** une banque de données multimédia accessible à tous.
- ? **réaliser** une audiothèque de témoignages sur la déportation partie de France.
- ? **réaliser** une médiathèque.
- ? **défendre** les intérêts moraux et l'honneur des déportés et des internés y compris devant les instances judiciaires.
- ? **agir** contre les négateurs et falsificateurs de l'histoire, ainsi que contre toute forme de racisme et d'antisémitisme, tout refus du respect de la personne humaine et des droits de l'Homme.



COMMUNIQUER ...



Communication de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Préoccupée par la tournure qu'ont pris les élections présidentielles, **la Fondation pour la Mémoire de la Déportation** appelle solennellement à la vigilance face à la présence de l'extrême droite nationaliste.

Elle rappelle que le Président du Front National :

- ? derrière l'aspect rassurant qu'il se donne actuellement a fait l'objet de condamnations en Justice et de mesures de levée d'immunité parlementaire pour des raisons qui démentent son discours ;
- ? entretient un réseau d'amitiés avec des dirigeants ou responsables nationalistes les plus extrêmes en Allemagne (Schönhubert, ancien SS., chargé de l'entraînement de la division SS. française « Charlemagne »), en Autriche (J.Haider), en Russie (Jirinowski), en Italie (U.Bossi, ligue du Nord), révélant où sont ses références politiques ;
- ? appuie directement ou par l'intermédiaire de ses proches collaborateurs les thèses négationnistes, et minimise les crimes nazis en les assimilant à de simples faits de guerre ;
- ? se veut le promoteur d'une rénovation nationale, rappelant la « révolution nationale » du régime de Vichy, dont des nostalgiques ont été une composante du Front National à sa création ;
- ? se présente comme le recours d'une société à la dérive, y trouvant argument pour préconiser :
 - ? la remise en cause des traités européens ;
 - ? des mesures de sécurité nouvelles (dont il faut s'attendre qu'elles s'accompagnent de dispositions relatives à l'exercice des libertés) ;
 - ? une restriction du droit d'asile ;
 - ? l'introduction dans la constitution de la notion de préférence nationale contraire aux principes fondateurs de la République .

Toute la démarche du candidat s'inspire de celle qu'ont utilisée avant lui, les dirigeants des régimes totalitaires et fascistes légalement parvenus au pouvoir : convaincre qu'il est l'ultime recours, puis imposer sa vision d'une nouvelle « morale nationale » et d'un nouvel « ordre républicain ».

La Fondation qui s'est assignée comme but de ne pas laisser tomber dans l'oubli les crimes commis par les nazis et leurs alliés, au nom d'une idéologie fondée sur le racisme et le rejet de l'autre, invite tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté à se remémorer ce que furent les abus de pouvoir rendus possibles par un choix « démocratique » hasardeux, si cher payé par l'humanité toute entière.

Coordonnées de l'AFMD : <http://www.fmd.asso.fr/>
71, rue Saint-Dominique
75007 PARIS
Tél.: 01 47 05 31 88
Email: contactfmd@fmd.asso.fr

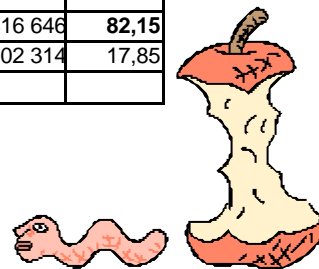
Pour toute information ou adhésion à l'AFMD, prendre contact avec Michel MEUNIER
La Condamine - route de St Laurent 05130 SIGOYER
tél.: 04 92 57 93 51
Email : mic.meu@wanadoo.fr

COMMUNIQUER ...



Résultats de l'élection présidentielle

1er TOUR : scrutin du 21 avril 2002								
	Commune de Sigoyer		Canton de Tallard		Département des H-Alpes		Métropole et Outre-Mer	
		%		%		%		%
Incrits :	449		3 916		95 141		39 432 827	
Votants :	370	82,41	3 145	80,31	72 065	75,75	28 725 912	72,85
Abstentions :	79	17,59	771	19,69	23 076	24,25	10 706 915	27,15
Bulletins blancs ou nuls :	13	3,51					970 730	3,38
Suffrages valablement exprimés :	357	96,49	3 027	96,25	69 402	96,30	27 755 182	96,62
BAYROU François	23	6,44	298	9,84	4 816	6,94	1 927 985	6,95
BESANCENOT Olivier	30	8,40	176	5,81	3 797	5,47	1 199 305	4,32
BOUTIN Christine	3	0,84	29	0,96	926	1,33	332 026	1,20
CHEVENEMENT Jean-Pierre	19	5,32	173	5,72	4 068	5,86	1 496 143	5,39
CHIRAC Jacques	48	13,45	484	15,99	12 036	17,34	5 386 251	19,41
GLUCKSTEIN Daniel	2	0,56	19	0,63	320	0,46	131 422	0,47
HUE Robert	9	2,52	72	2,38	2 376	3,42	955 120	3,44
JOSPIN Lionel	56	15,69	356	11,76	9 152	13,19	4 398 735	15,85
LAGUILLER Arlette	19	5,32	133	4,39	3 437	4,95	1 615 798	5,82
LE PEN Jean-Marie	47	13,17	472	15,59	9 965	14,36	4 771 077	17,19
LEPAGE Corinne	9	2,52	69	2,28	1 593	2,30	527 641	1,90
MADÉLIN Alain	19	5,32	183	6,05	3 579	5,16	1 098 250	3,96
MAMERE Noël	33	9,24	200	6,61	4 677	6,74	1 474 880	5,31
MEGRET Bruno	9	2,52	95	3,14	1 933	2,79	661 440	2,38
SAINT-JOSSE Jean	19	5,32	96	3,17	5 063	7,30	1 201 320	4,33
TAUBIRA Christiane	12	3,36	72	2,38	1 664	2,40	577 789	2,08
	357	99,99						
2ème TOUR : scrutin du 5 mai 2002								
	Commune de Sigoyer		Canton de Tallard		Département des H-Alpes		Métropole et Outre-Mer	
		%		%		%		%
Incrits :	449		3 916		95 075		40 653 471	
Votants :	394	87,75	3 375	86,18	78 543	82,61	32 577 810	80,14
Abstentions :	55	13,96	541	13,82	16 532	17,39	8 075 661	19,86
Bulletins blancs ou nuls :	19	4,23					1 758 849	5,40
Suffrages valablement exprimés :	363	92,13	3 171	93,96	73 708	93,84	30 818 961	94,60
CHIRAC Jacques	293	80,72	2 532	79,85	60 756	82,43	25 316 646	82,15
LE PEN Jean-Marie	70	19,28	639	20,15	12 952	17,57	5 502 314	17,85



COMMUNIQUER ... INFOS CCTB

Les nouveaux taux d'imposition de la CCTB

Taxes	Taux 2001	Taux 2002 (+ 5 %)	Taux moyen national
Taxe d'habitation	1,32 %	1,39 %	1,75 %
Foncier bâti	2,27 %	2,38 %	2,65 %
Foncier non bâti	9,46 %	9,93 %	7,49 %
Taxe professionnelle	1,55 %	1,63 %	1,77 %

Évolution des matières collectées par la déchetterie

Matières	Tonnages 1997	Tonnages 1998	Tonnages 1999	Tonnages 2000	Tonnages 2001
Gravats	240	336	408	488	568
Déchets verts	182	192	103	152	177
Papiers	5	30	29	39	37
Bois	63	90	108	129	159
Cartons	45	33	52	64	78
Pneus	15	15	13	17	27
Ferraille	63	60	84	84	132
Batteries	8	7	8	5	8
Huile vidange	4	4	4	4,5	6,3
Textiles		2	2	1,5	1,5
Piles	Environ 0,5 tonnes par an				
Encombrants	240	230	242	276	302

Évolution des matières collectées en colonnes

Matières	Tonnages 1997	Tonnages 1998	Tonnages 1999	Tonnages 2000	Tonnages 2001
Verre	96	105	103	115	120
Papier	33	37	41	43	46

Évolution des ordures ménagères collectées

1996	1997	1998	1999	2000	2001
1 580	1 760	1 840	1 920	2 000	2 191

Remarques :

- On constate une progression sensible des tonnages collectés, la déchetterie des piles joue pleinement son rôle, mais de nombreux contribuables utilisent encore les conteneurs à ordures ménagères pour y mettre des matières non autorisées !
- Depuis 2002, la collecte et le transport du verre seront facturées à la CCTB, les encombrants seront maintenant acheminés jusqu'à Septèmes pour un surcoût de près de 30 000 euros !

LA MOUCHE EPINGLEE ...



Nos paysages sont beaux, nous parlons d'environnement, de protection des paysages....

Et pourtant, il y a des accumulations de déchets et d'encombrants qui sont déposés sur la commune.



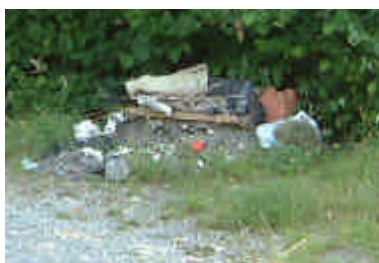
Dépôts sauvages de toutes sortes, inscriptions sur les pierres ou sur les containers. Une information a été faite régulièrement pour sensibiliser la population et pourtant, à Picenton, sur le parapet du pont de Baudon, sur les containers, sur la route des vignes ..., on retrouve ces dépôts ou inscriptions qui heurtent la sensibilité de tous ceux qui croient que nous avons un devoir envers nos enfants.

Quelle planète allons-nous leur confier ?

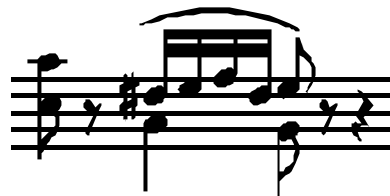
Quel village et quels sites préparons-nous ?

Quel exemple de la part des adultes !

Quand serons-nous tous enfin des éco-citoyens ?



L'ÉCOLE DE MUSIQUE ...



L'École de musique de Sigoyer est une antenne de l'école de musique de Tallard : Service public intercommunal régi par la communauté de communes de Tallard-Barcillonnette. Elle existe maintenant depuis 1997 et a pour but de promouvoir et développer l'Art musical, de former des amateurs (adultes ou enfants) de bon niveau en leur donnant plaisir à pratiquer la musique.



Les disciplines enseignées à Sigoyer sont : La flûte à bec, le piano et la formation musicale. Les disciplines à Tallard sont : l'Eveil musical, le piano, la flûte traversière et à bec, l'accordéon, la batterie et percussions, le saxophone, la guitare et, à partir de la rentrée 2002, le violon. Les cours fonctionnent en période scolaire et les vacances sont identiques à celles de l'éducation nationale (Tallard : Académie d'Aix-Marseille). La fréquentation des cours de formation musicale (1 heure par semaine) en collectif est obligatoire pour tous les élèves de l'école de musique. Dans le cours d'instrument, l'élève travaille une demi heure seul avec son professeur. Avec le niveau plus avancé de quelques adultes, nous avons pu monter un trio en flûte à bec (soprano et alto). La formation musicale est enseignée à l'aide de méthodes actives basées sur l'écoute (répertoire classique, jazz, variétés), la rythmique, les chansons et la pratique instrumentale (percussions). Ici, un élève peut chanter en cours d'instrument et jouer de la flûte, du saxo, du piano, de la guitare en cours de formation musicale.



Des auditions sont organisées dans le courant de l'année ainsi qu'un examen de fin d'année. Il faut savoir que pour progresser normalement, l'élève doit pratiquer son instrument 15 à 20 minutes quotidiennement. C'est un engagement moral que doivent prendre les parents.

Comme cela a été dit au début de cet article, l'École de musique de Sigoyer est une antenne de l'école de musique de Tallard. Donc, pour que cette activité perdure sur la commune de Sigoyer et permette aux habitants du village de vivre leur passion de la musique sans avoir à se déplacer, il est indispensable que le nombre d'inscrits soit suffisamment important. Qu'on se le dise...

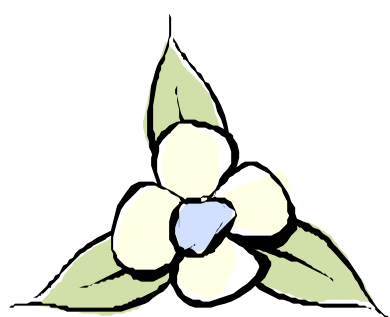
Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre : Mme Brigitte FERNANDEZ, Professeur à Sigoyer (04.92.57.95.23), l'École de musique de Tallard (04.92.54.82.36), Mr Gérard DELVAL, Directeur (04.92.57.80.63)



Natura 2000 et Céüze

Sur la commune de Sigoyer, le piémont de la montagne est proposé par l'état français comme site potentiel Natura 2000, ceci en vue d'une protection du site si particulier de Céüze. Ce programme de protection des espèces éveille assez souvent des craintes et des à priori négatifs pour les utilisateurs des sites visés. Ces craintes sont le fait d'une mauvaise information de la part de l'administration pour une grande part car nous allons voir que ce projet n'a rien à voir avec la création de «sanctuaires de nature» où l'Homme serait totalement exclu, mais bien au contraire, enfin une protection où l'Homme est considéré comme acteur et responsable des écosystèmes à protéger.

Pourquoi Natura 2000 ?



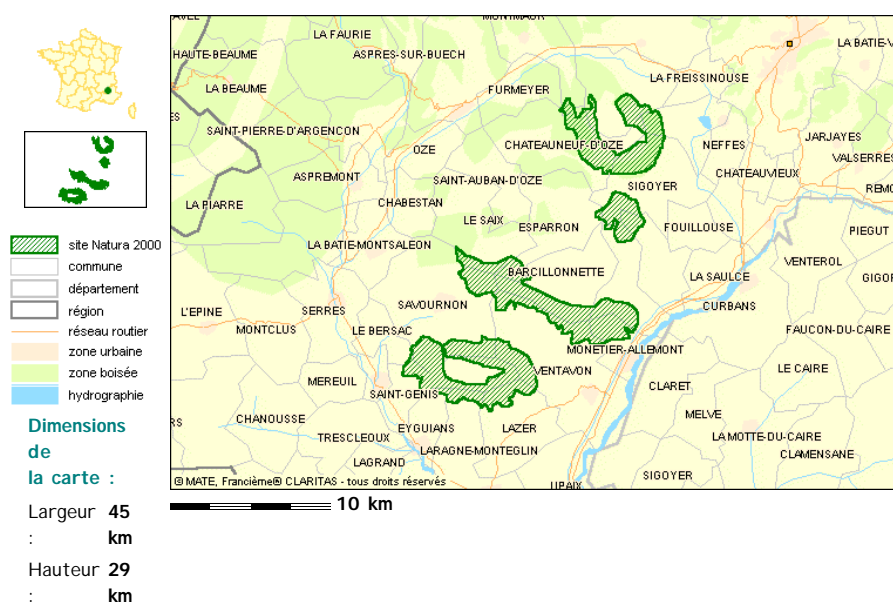
Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore. Il s'agit de promouvoir une **gestion adaptée de ces habitats** (faune et flore sauvages) tout en tenant compte des **exigences économiques, sociales et culturelles** ainsi que des particularités régionales et locales de chaque site. En effet, le maintien de la diversité biologique de nos jours, spécialement dans l'espace rural et forestier, dépend souvent de la présence, voire de la réinstallation, d'activités humaines qui lui sont bénéfiques.

Chaque site qui sera désigné pour faire partie du réseau sera doté d'un **document d'objectifs**. Ce document de planification multi-partenarial, encore à l'étude sur Sigoyer, est destiné à organiser la manière dont les acteurs du site devront prendre en compte les impératifs de conservation fixés par Natura 2000. Le document d'objectifs sera établi en concertation avec un **comité de pilotage local** présidé par le Préfet, comprenant les acteurs majeurs du site : socio-professionnels, administrations, collectivités.

Pour aider à l'élaboration de ces documents, le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement fait procéder à la rédaction de cahiers d'habitats. Ces documents sont en cours de réalisation, grâce à une étroite liaison entre scientifiques et gestionnaires : ils donneront pour chaque type d'habitat naturel ou habitat d'espèces les exigences écologiques et les préconisations de gestion des habitats.

Natura 2000 et Céüse

La synthèse des résultats concernant d'une part la gestion écologique de ces milieux (traduits dans le cahier d'objectif) et d'autre part la concertation des acteurs socio-professionnels (traduits par le document d'objectif) permettra l'élaboration d'un **contrat** entre la France et la Communauté Européenne (CE). Ce contrat prévoit, non pas une obligation de moyens, mais une **obligation de résultat**. Ceci signifie que si un site est proposé par la France et adopté par la CE pour la protection du gypaète barbu par exemple, la CE examinera non pas la pertinence des mesures prises par la France sur ce site, mais dans un délai de quelques années l'évolution de la population de gypaètes barbus sur le territoire. Si on constate alors une diminution de la population de gypaètes, il y aura des **graves pénalités financières** à la charge de l'État français.

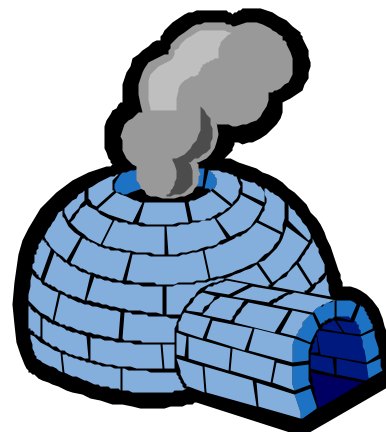


Pourquoi Céüse ?

Pour être plus exact, plusieurs sites ont été proposés dans le sud du département des Hautes-Alpes que sont : la montagne de Céüse, le pic de Crigne, la montagne d'Aujour et St Genis (Cf carte ci-dessus). Ces sites ont été retenus car ils représentent des sommets de moyenne montagne isolés ayant échappé aux glaciations quaternaires (il y a 1,64 million d'années).

Natura 2000 et Céüze

En effet, l'actuel glacier Blanc constitue la relique d'un immense glacier partant du Briançonnais et s'étendant jusqu'à Sisteron, au moins sur une partie de cette période. Au niveau de Gap, une langue de glacier s'étirait donc vers Sisteron et une autre partait en direction de Veynes. De ces deux langues émergeait Céüze. Cet environnement fait que certaines espèces végétales en particulier, sont restées inféodées à ces parois après le retrait du glacier et constituent aujourd'hui la raison de l'intérêt floristique et faunistique de Céüze. De plus, cet ensemble d'éboulis, de pelouse et de falaise se trouve de nos jours en limite de deux zones d'influence climatique : le méditerranéen et l'alpin. Cette particularité renforce encore la richesse faunistique et floristique, car comme dans toute zone de transition, les espèces de chacun des deux ensembles cohabitent.



Quelles sont les espèces rencontrées ? **Pour les amphibiens et reptiles** : le sonneur à ventre jaune (<2%* de la population nationale) ; **Pour les invertébrés** : le *Damier de la succise* (<2% de la population nationale), l'*Écaille chinée* (<2% de la population nationale, mais espèce en danger de disparition sur le territoire européen des États membres), l'*Isabelle de France*, papillon dont la photo figure sur la couverture du bulletin (2 à 15% de la population nationale), la *Laineuse du prunellier* et la *Lucane cerf-volant* (<2% de la population nationale) ; **Pour les plantes** : Une trentaine d'espèces sont inscrites au livre rouge régional PACA dont pour les plus remarquables, le *Sabot de Vénus* (<2% de la population nationale) et la *Benôte à fruits divers* dont les fruits sont illustrés en couverture (dernier site en France pour cette espèce qui est en passe de disparaître ou dont la survie est peu probable si les facteurs responsables de sa raréfaction, continuent d'agir).


Ce petit exposé montre l'importance de ce site pour la richesse faunistique et floristique Européenne. Natura 2000 ne doit pas à priori être considéré comme quelque chose de désastreux, d'une part à cause de son caractère contractuel basé sur la concertation, d'autre part parce qu'il protégera certains de nos sites contre des dégradations irréversibles, pires que des interdictions toujours révisables.




* Les pourcentages correspondent pour chacune des espèces à la population rencontrée sur les sites (taille et densité) par rapport à la population retrouvée sur l'ensemble du territoire national.

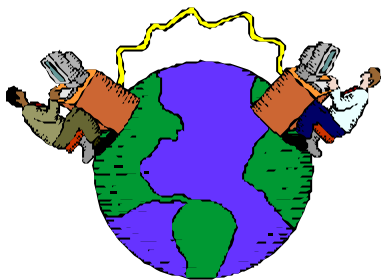
LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



 Site internet : il est arrivé ! (merci Michel), mais sous une forme différente de celle prévue initialement. Il s'agit du site de la commune (<http://mairie.sigoyer.com/>) qui prévoit moult rubriques dont une pour les associations de Sigoyer. A consulter impérativement (cf. article p 12 et 13).



 Accès partagé à Internet : ça marche !



Allons-y pour un peu de technique (mais pas trop) :


Les ordinateurs du club, de l'école et de la mairie sont dorénavant interconnectés entre eux par un réseau local Ethernet (et merci à ceux et celles qui nous ont aidé pour creuser la tranchée).

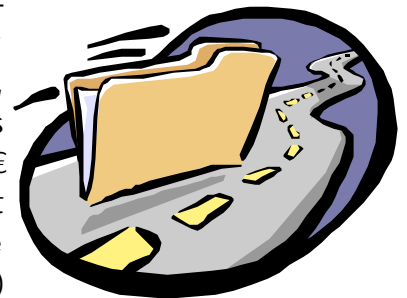
Au bout de ce réseau, un Routeur (sorte de boîte d'aiguillage) et un accès Numeris.

Grâce à ce montage, tous les ordinateurs du réseau peuvent se connecter ensemble ou séparément à internet : pas besoin de nombreuses lignes téléphoniques, la connexion est instantanée.

 Du matos tout neuf !

Comme prévu, l'association renouvelle progressivement son matériel. Deux écrans 17 pouces (c'est grand !) ont déjà remplacé deux petits 14 pouces (NB : on mesure ainsi la diagonale de l'écran, 1 pouce=2,54 cm). Et un nouvel ordinateur maousse-costaud et tout neuf suit de près !

 Une journée portes-ouvertes a été organisée le Samedi 8 juin toute l'après midi et a déplacé quelques familles ... Au programme : des ateliers de démonstration (Conférence multimédia, vidéo numérique, photo numérique, robotique, jeux en réseaux, Internet libre service) et une tombola comprenant 5 lots. Le premier lot était un ordinateur de type Pentium 75 qui a été gagné par Camille Dugelay, qui pourra désormais pianoter sans crainte pour l'ordinateur de ses parents !! Le deuxième lot (un an d'abonnement à l'association et 10 € de bon d'achat chez ABC Informatique) a été remporté par Niels et Jules Cottencin également deux jeunes écoliers récompensés par le hasard. Le troisième lot (30€ de bons d'achat chez ABC informatique) a été gagné par Swenn Maris, jeune résident Sigoyard. Enfin Marie Louise Nal et Marie Jeanne Rambaud ont gagné les quatrième et cinquième lots (20€ de bons d'achats chez ABC informatique) et espérons que ces lots seront le point de départ d'une passion dévorante pour l'informatique !!



Les animateurs du club sont à votre disposition pour de plus amples informations.
A bientôt, à Net@Sigo!

Le bureau

Horaires : Mercredi (19h30-21h00) et Vendredi (20h30-22h00) sauf pendant les vacances scolaires. Un **calendrier des séances** est affiché en plusieurs endroits du village.

Cotisation annuelle: 15,25 € (100f)/personne ou 30,5 € (200f)/famille (à partir de 3 personnes).

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Les Anciens Combattants.

Comme l'année précédente la cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée en deux temps. Vers 10 heures à Sigoyer sous la Présidence de Mr Bonnardel Alain, Maire de la commune, nous nous sommes rassemblés au monument aux morts. En présence des représentants des anciens combattants et de leurs drapeaux, a eu lieu le dépôt de gerbe suivi de la minute de silence et de la lecture des différents messages. Mr Fernand Para, entouré de Mr Gaston Garcin et Jean Bonnardel, a retracé les moments de la vie des prisonniers (cf. texte ci-dessous). La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise et un mot de Mr le Maire, nous invitant à nous rendre à la cérémonie de la municipalité de Fouillouse.



A Fouillouse, une messe a été célébrée pour la paix et le repos des combattants en présence des drapeaux Européens, suivie par la cérémonie au monument aux morts avec la participation d'une délégation des pompiers de la Saulce. Des militaires du 4^{ème} régiment de chasseur rendaient les honneurs.

Après l'allocution de Mr Alain Jaume, Maire de Fouillouse, Messieurs Rambaud clôturent la cérémonie par la Marseillaise et l'hymne Européen. Dans une ambiance amicale, un apéritif réunissait l'ensemble des participants à la Mairie de Fouillouse.

Célébration du 8 mai

Hommage aux prisonniers de guerre : allocution de Fernand PARA, ancien prisonnier de guerre 39-45.

Au mois d'août 1940 la mobilisation générale fut décrétée. Nous fûmes 1 920 000 prisonniers dont 1 000 000 déplacés de l'autre côté du Rhin. Pour moi et bien des camarades la route fut longue, 75 km à pied, une colonne longue de 1 km, le long de laquelle allaient et venaient les chiens policiers commandés par des officiers allemands à cheval, une cravache à la main, hurlant «schnell !» (plus vite !). Beaucoup de camarades épuisés ne pouvaient plus marcher, ils se couchaient sur le talus, un camion balai les ramassait.

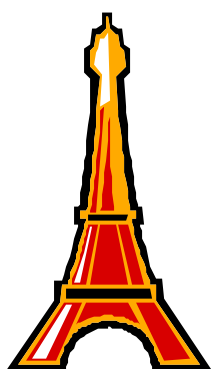
Embarqués en surnombre dans des wagons à bestiaux, nous ne pouvions même pas nous allonger. Il pleuvait autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le transport dura deux jours et deux nuits, sans nourriture. Nous fûmes débarqués en Prusse orientale, dispersés et enfermés dans des camps de travail entourés de rangées de fils de fer barbelés.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Célébration du 8 mai (suite de l'allocution de Mr Para)

Ce furent cinq années de travail forcé et de misère, de froid et de faim. Dans certains camps, la vermine nous envahissait.

Bien plus tard, au début du mois d'avril 1945, nous entendîmes au loin le canon tonner. C'était l'armée russe qui venait vers nous. Ce furent nos libérateurs. Les maudits portails du camp s'ouvrirent enfin. Nous étions heureux de retrouver notre liberté et de penser que, peut-être, dans quelques semaines nous retrouverions notre beau pays. Ce ne fut pas le cas.



Malgré toute cette joie, nous avons le cœur triste de laisser derrière nous beaucoup de camarades Belges et Français dormir pour l'éternité dans les cimetières au coin des bois, loin de leur pays natal, où pas même une dalle ne marque l'endroit fatal. Dans ces coins désolés, souvent j'y ai pleuré.

De plus, pour l'armée russe, la guerre n'était pas terminée. Les soviétiques nous embauchèrent, armés d'un fusil, nous devons surveiller les ouvriers allemands qui travaillaient dans les fermes.

Enfin ce fut le 8 mai 1945. L'Allemagne capitule et l'armistice est signé.

Nous fûmes rassemblés dans des camps de triage. Après avoir traversé la Hollande et la Belgique, j'arrivai à Lille, direction Paris.

Ce fut le 20 juin 1945, cinq ans plus tard, que j'arrivai enfin à l'entrée de mon beau village de Sigoyer. Je me souviens encore avec émotion, la cloche sonnait à la volée pour annoncer mon arrivée. Pour m'accueillir, vous étiez tous rassemblés sur le pont comme vous l'aviez fait pour trois de mes camarades arrivés avant moi. La première personne qui est venue vers moi, fut mon instituteur, M. Raynaud, me tendant la main puis me prenant dans ses bras, il me dit : « Fernand, si tu ne sais plus parler français, parle moi en patois, mais surtout pas en allemand. Ces images et souvenirs sont gravés au fond de mon cœur. De cela il y a soixante ans, presque une vie.



Vous, si belle jeunesse d'aujourd'hui, qui êtes la France de demain, n'oubliez pas ces trois mots : liberté, égalité et fraternité. Cette devise, si chère à nos cœurs et pour laquelle nous sommes allés nous battre et nous avons tant souffert, afin qu'aujourd'hui vous viviez libres.

Vive la France.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Depuis début janvier, **Planète Mômes** a proposé diverses activités. Nous avons eu du mal à poursuivre nos projets après la disparition d'un membre de notre équipe. Le temps passant les animations ont repris.

En Février, les enfants se sont retrouvés autour de jeux de société. Les participants ont beaucoup apprécié la diversité et l'originalité des jeux.

PLANETE
MOMES
SIGOYER



Début Mars, nous étions nombreux à partager un repas « maritime » au pied de la montagne de Ceüze. Chacun ayant confectionné divers plats originaux : plateaux de fruits de mer, moules marinières, sushi, fruits à l'agar-agar...L'idée principale était de réunir des habitués de Planète Mômes et autres gourmets Sigoyards...Une soirée réussie, à renouveler !

L'association a participé à l'après-midi Carnaval : elle a offert des ballons gonflés à l'hélium et des confettis pour la plus grande joie des petits et des grands.

Le 23 Mars, les enfants ont eu la possibilité d'assister à un spectacle de théâtre proposé par l'association « Les enfants d'abord », association des parents d'élèves de Pelleautier/La Freissinouse.



Tout au long de l'année, l'atelier perles est resté dynamique.. Le 16 Juin, Planète Mômes a organisé un après- midi sportif autour de jeux de ballons pour tous.

Enfin, un bivouac est prévu le samedi 20 Juillet, les informations seront annoncées par affiche. La lumière de l'été, vous inspirera à participer au projet « 365 Visages de Sigoyer » l'appareil photo poursuivant son itinéraire sur Sigoyer.



Les réunions ont lieu le premier mardi de chaque mois. N'hésitez pas à vous joindre à nous !

L'équipe de Planète Mômes vous souhaite de bonnes vacances.

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Le voyage en Provence

Nous sommes partis le lundi matin à 7h 30mn, et nous avons pris au passage les élèves de Tallard.

A la cathédrale d'images aux Baux de Provence, nous avons vu un son et lumière sur la Chine.

Nous sommes allés dans le village pour acheter des souvenirs de Provence. Nous avons pris des photos du paysage.

Au centre d'hébergement à Istres, nous nous sommes installés dans nos chambres, et nous avons fait nos lits. La vue sur l'étang de Berre était magnifique.

Raphaël nous a fait jouer au foot avec ceux de Tallard. Après manger nous sommes allés au port et nous avons joué sur les rochers.

Le lendemain un guide nous a expliqué la vie d'Alphonse Daudet et nous avons visité le moulin. Il y avait beaucoup de japonais, ils nous ont même pris en photo avec eux.



L'après-midi à 14 heures, nous avons assisté à un spectacle de rapaces dans la cour du château de Beaucaire.

Un vautour nous a marché sur les jambes.

Un rapace s'est posé sur les têtes de Quentin, Léa, Clémentine et Amanda. Ils n'ont pas eu peur.

A la fin du spectacle, un aigle « Excalibur » est venu de très haut dans le ciel.

Puis, nous sommes rentrés à Sigoyer à 20 heures après avoir dit au revoir à nos copains et copines de Tallard.



Les élèves de CP / CE1 / CE2

La classe maternelle à la ferme

Mardi 18 juin, nous avons pris le car pour aller à Jarjayes à la ferme « la douceur ». Nous avons vu des chèvres blanches angora. Guy le berger nous a expliqué comment les soigner.

Elles mangent du foin, des céréales. Nous leur avons donné des grains dans une boîte ou à la main (elle ne peuvent pas nous mordre car elles n'ont pas de dents en haut). Une chèvre toussait, on lui a donné un sirop qui ne sentait pas bon.



Gaëlle

Guy le berger avait des craies rouges pour marquer les malades, des vertes pour celles qui ont un bébé et des violettes pour celles qui devaient partir. Avec les chèvres il y avait une vache écossaise orange avec des long poils, deux yacks et une truie.



Jacqueline la fermière nous avait préparé des petits seaux pour nourrir les cochons d'inde et Jules le gros lapin blanc Angora (salade carottes, céréales et du foin).

A la basse-cour nous avons vu des paons, des dindons, des oies, des poussins, des canards, des pigeons, des faisans et même un perroquet.

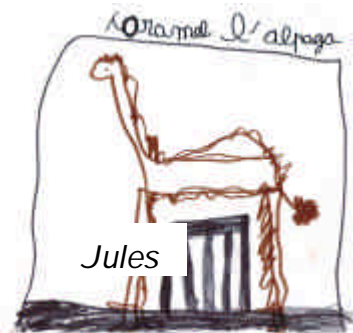
Dans la bergerie il y avait des moutons. Il y en avait un à 4 cornes Jacob et chocolat les alpagas et Jacotte l'anesse.

Guy le berger nous a emmené dans un bois pour le pique-nique et l'après midi Jacqueline la fermière nous a montré les sonnailles, des œufs, des plumes, des ailes et des animaux empaillés : un renard, une belette, un blaireau, une buse.



Léna

Avant de partir les fermiers nous ont montré leur boutique avec la laine, les pulls, les écharpes, les bonnets et les couvertures qu'ils fabriquent avec les poils de leurs bêtes. C'était tout doux



Nous avons passé une bonne journée et si vous voulez vous pouvez y aller aussi.

Les maternelles

Jacques et Mouton

Sylvain



VOUS AVEZ LA PAROLE...

Humour

La réforme de l'enseignement est loin de faire l'unanimité. Un groupe d'enseignants de très haut niveau s'est penché sur une question qui préoccupe la majorité des futurs professeurs d'école, l'évolution d'un problème de mathématique. L'étude qui suit vous aidera à vous y retrouver.

Enseignement traditionnel 1970

Un paysan vend un sac de pommes de terre 100 fr ses frais de production s'élèvent aux $\frac{4}{5}$ ème du prix de vente, c'est à dire 80 fr. Quel est son bénéfice ?

Enseignement moderne 1970

Un paysan échange un ensemble P de pommes de terre contre un ensemble M de pièces de monnaie. Le cardinal de l'ensemble M est égal à 100 et chaque élément vaut 1 fr. Dessine 100 gros points représentant les éléments de l'ensemble M. L'ensemble F des frais de production comprend 20 gros points de moins que l'ensemble M. Représente l'ensemble F comme sous-ensemble de l'ensemble M et donne la réponse à la question suivante : quel est le cardinal de l'ensemble B des bénéfiques ? (à dessiner en rouge).

Enseignement rénové 1980

Un agriculteur vend un sac de pommes de terre pour 100 fr. Les frais de production s'élèvent à 80 fr et le bénéfice est de 20 fr.

Devoir : souligne les mots « pommes de terre » et discutes-en avec ton voisin.

Enseignement réformé 1980

Un paysan capitaliste s'enrichit injustement de 20 fr sur un sac de patates. Analyse le texte et dis ce que tu penses de cette manière de s'enrichir.

Enseignement assisté par ordinateur

Un producteur de l'espace agricole câblé consulte en conversationnel son data-bank. Détermine son cash-flow en suivant les instructions du menu.

Enseignement 2002

Qu'est-ce qu'un paysan ?



Jacques Michalinoff
(source Internet)



Du succès, et des lauriers ...

En janvier 2002, Éric Gerbaud a soutenu à l'université de Provence à Marseille, une thèse d'écologie végétale bénéficiant d'un label européen.

Le jury, composé de scientifiques français, belge, anglais et allemand, a attribué la mention très honorable à Éric pour cette thèse de doctorat.










Ce diplôme couronne 8 années d'études dont 4 années de recherches sur les plantes messicoles ; ce que nous appelons communément les mauvaises herbes. Nous étions, ce jour là, quelques amis de Sigoyer et des environs pour soutenir notre concitoyen. Tous nos compliments à ce jeune docteur de l'université, nos encouragements et nos vœux pour ses projets.

Une richesse de plus à Sigoyer !

Alain Bonnardel

VOUS AVEZ LA PAROLE...

Trucs et astuces pour vous simplifier la vie

-  Pour empêcher vos hauts échantés de glisser sur les cintres, fixez des élastiques aux bouts des cintres.
-  Pour enlever les traces de laques sur le miroir de la salle de bain, essuyez-le avec une feuille de papier ménage imbibée d'alcool ménager.
-  Quand vous installez une petite piscine pour vos enfants, pensez à coller sur le bord et le fond des pièces antidérapantes vendues pour les baignoires : les enfants éviteront de glisser.
-  Pour enlever facilement un pansement, et sans douleur, réchauffez-le au sèche cheveux pendant deux minutes. La chaleur va diminuer l'effet de la colle et le pansement partira sans mal.
-  Ne jetez pas les peaux de bananes : contenant beaucoup de potassium et de phosphore, elles sont un fertilisant formidable pour vos rosiers ! Enterrez-les à quelques centimètres de profondeur autour de vos arbustes.
-  Quand vous poêlez quelque chose dans du beurre, ajoutez un peu d'huile végétale dans la poêle : ainsi le beurre ne brûlera pas.
-  Placez une feuille d'aluminium au fond de la corbeille dans laquelle vous servez des croissants chauds, ils le resteront plus longtemps.
-  Quand vous découpez une volaille ou un gigot, placez un linge humide sous votre planche à découper : cela l'empêchera de dérapier.
-  Quand vous épicez un plat avec des herbes séchées, émiettez-les dans votre main avant d'en saupoudrer le plat : vous allez libérer tout leur parfum.



Jean-Marc Cornil



A Sigoyer, trois jeunes vies se sont arrêtées, drames de la vie, indicible souffrance pour les parents. A des degrés divers, ils faisaient partie de la communauté citoyenne. Nous les connaissons avec leurs joies, leurs élans, leurs doutes et leurs espoirs.

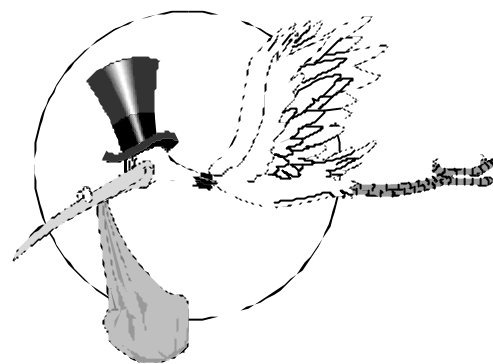
Ils sont sur l'autre rive, celle du grand silence. Pour ce bout de chemin que nous avons fait ensemble, nous gardons le souvenir d'être généreux et sensibles, des étoiles qui brillent pour nous tous.

Le comité de rédaction

État - Civil 2002 (1^{er} Semestre)

Naissance :

- ? Lisa, fille de Alain MARS et Laure SUGIER, le 2 janvier 2002
- ? Rose, fille de Gilbert RENAUDIN et Cécile ETIENNE, le 28 février 2002
- ? Ambroise, fils de Éric GERBAUD et Isabelle WAGNIES, le 21 mars 2002
- ? Lou, fille de Jérôme DAVID et Virginie BLEUSE, le 19 mai 2002

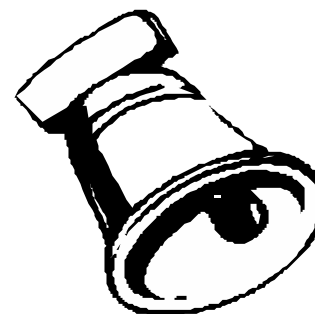


Mariage :

FOUCAULT André et VALERDE Sylviane, le 18 mai 2002

Décès :

- ? RENARD Freddy, le 25 décembre 2001
- ? HABERT Bruno, le 4 janvier 2002
- ? FAURITTE Aimé, le 8 février 2002



PAGE PRATIQUE...

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain ☎ 04 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin..... ☎ 04 92 57 81 66
MICHALINOFF Jacques ☎ 04 92 57 86 56
MEUNIER Michel..... ☎ 04 92 57 93 51

MAIRIE :

SECRETARIAT ☎ 04 92 57 83 31
..... Télécopie 04 92 57 96 09
OUVERTURE AU PUBLIClundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : CORNIL Jean-Marc..... ☎ 04 92 57 87 47

DIRECTION ECOLE :..... ☎ 04 92 57 91 12

RECEVEUR POSTE :..... ☎ 04 92 57 83 00

OUVERTURE AU PUBLIClundi au vendredi de 11h à 12h et de 9h à 12h le samedi
.....Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17 h

DEPARTEMENT :

CONSEILLER GENERAL : M. ARNAUD Jean-Michel, ☎ 04 92 40 38 19
..... Hôtel du Département - BP159 - Place St-Arnoux - 05008 GAPCedex
..... ☎ Mairie de Tallard : 04 92 54 10 14
.....jmarnaud.cg@wanadoo.fr

C.C.T.B :

DIRECTEUR..... ☎ 04 92 54 16 66
Déchetterie..... ☎ 04 92 54 27 29
Horaires d'ouvertures :mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h
.....lundi, mercredi, samedi 8 h -12 h / 14 h - 18 h

SECOURS :

POMPIERS ☎ 18
GENDARMERIE ☎ 17 OU 04 92 54 20 05
SAMU..... ☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE : Mme BONDARNAUD Sylvette ☎ 04 92 54 05 96

RESPONSABLES DU RELAIS BIBLIOBUS :Mmes Robert C., Devaux B. et Soubrane O.
PERMANENCES : vendredi de 16h30 à 20h